

## Déclaration liminaire du Directeur général à la 347<sup>e</sup> session du Conseil d'administration et présentation des Propositions de programme et de budget pour 2024-25 (lundi 13 mars 2023)

Bienvenue à cette 347<sup>e</sup> session du Conseil d'administration de l'OIT.

Bienvenue également aux Sous-directrices générales Mia Seppo, pour l'Emploi et la protection sociale, et Laura Thompson, pour les Relations externes et institutionnelles, ainsi qu'à Hao Bin, Sous-directeur général pour les Services de gestion interne.

Avant d'aborder le vif du sujet, permettez-moi d'évoquer la récente publication d'un article du *New York Times* concernant l'action de l'OIT au Qatar. Nous rejetons avec vigueur ces allégations. La réponse du Bureau est accessible sur notre site Web. Notre département de la communication s'active à répondre aux questions et commentaires à travers les médias, y compris les médias sociaux où notre réponse est également disponible.

Depuis notre dernière session de novembre, les défis auxquels nous sommes confrontés restent toujours critiques et d'actualité.

Au premier chef, la situation gravissime en Ukraine. Le BIT s'aligne sur la déclaration récente du Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion du premier anniversaire de l'agression russe contre l'Ukraine, qui rappelait que l'invasion russe de l'Ukraine est une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international.

Les poussées inflationnistes et leur corollaire sur le pouvoir d'achat des travailleurs et des populations vivant dans la précarité et la crise de la dette pour plusieurs pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire nous interpellent fortement.

Je voudrais aussi rappeler les prévisions de notre organisation, l'OIT, de la situation de l'emploi au niveau mondial qui devrait augmenter de 1 pour cent. Nous nous attendons à une augmentation du chômage au plan mondial de 3 millions pour atteindre 208 millions de chômeurs en 2023 et 211 millions en 2024.

Notre préoccupation majeure est l'impact de cette situation globale sur la détérioration des inégalités, dont le fossé, malheureusement, ne cesse de s'agrandir. Elle confirme l'urgence de lancer la Coalition mondiale pour la justice sociale.

Je me réjouis du soutien sans faille que nous continuons de recevoir à cet égard non seulement de vous, États Membres, de vous, employeurs et de vous, travailleurs, mais aussi de plusieurs autres acteurs du développement, à savoir du système des Nations Unies, des Institutions financières internationales et de bien d'autres.

Je voudrais vous dire que je mesure à sa juste valeur l'énormité et la complexité de cette initiative. Je suis conscient que quelques clarifications restent nécessaires, mais en fait c'est aussi normal, vu la nature de cette initiative. C'est une initiative que nous devons construire ensemble et je suis déterminé et convaincu que tout sera fait pour son lancement en juin prochain; non seulement lancer cette initiative dans le cadre de la Conférence internationale du Travail, mais aussi à temps pour nous permettre d'aborder efficacement le sommet sur les objectifs de développement durable (SDG Summit) au mois de septembre à New York et aussi se préparer pour le sommet du futur qui est dû en 2024 et le Sommet sur la justice sociale, si l'Assemblée générale le décidait formellement, en 2025. Ce Conseil d'administration est donc appelé à approuver la Coalition mondiale.

Suite à cette approbation, des invitations officielles seront lancées à tous les chefs d'État et de gouvernement et nous formaliserons aussi les démarches en cours auprès des agences des Nations Unies, des Institutions financières internationales et autres acteurs pertinents. Et ce, en constante consultation et collaboration avec les mandants tripartites, à savoir les gouvernements, les employeurs et les travailleurs.

Cette session permettra également au Conseil d'administration de discuter du programme de travail que nous comptons mettre en œuvre en Ukraine. J'ai récemment tenu une réunion tripartite virtuelle avec nos mandants ukrainiens, qui m'ont fait état des conditions on ne peut plus désespérées, auxquelles ils sont confrontés. Ce programme de travail inclut notre proposition d'ouverture d'un bureau à Kyiv.

Nous savons tous que les conséquences de cette situation s'étendent bien au-delà de l'Ukraine. C'est dans ce contexte que je me suis rendu dans l'État voisin de la République de Moldova. Nous devons et allons accentuer notre assistance à la République de Moldova, à l'Ukraine et à d'autres régions affectées.

L'ordre du jour comprend également un certain nombre de cas individuels, dans le cadre des mécanismes constitutionnels de plaintes de l'OIT. Parmi ceux-ci figure le Bélarus, où plusieurs dirigeants et membres de syndicats ont été arrêtés pour avoir exercé leurs activités syndicales légitimes. Ces arrestations font suite à de nombreuses années de violations des droits. Par conséquent, ce Conseil d'administration examinera un projet de résolution à la Conférence internationale du Travail, afin de prendre des mesures en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT.

Avant de commenter mes Propositions de programme et budget, je voudrais souligner un certain nombre d'autres points à l'ordre du jour du Conseil d'administration:

- Notamment, en premier lieu, la Stratégie de l'OIT en matière de coopération pour le développement. Je me félicite que le Directeur général de la Société financière internationale, M. Makhtar Diop, ait accepté mon invitation à participer à cette discussion. Nous voyons cette participation s'inscrire dans le cadre d'une volonté mutuelle d'intensifier notre collaboration au sein du système multilatéral, et plus particulièrement au regard du devoir de diligence dans les chaînes d'approvisionnement, notamment ce qui touche la question sociale, la question du monde du travail, dans ces chaînes d'approvisionnement.
- Deuxièmement, le Conseil d'administration analysera le rapport final du Groupe de travail tripartite chargé de la question de la pleine participation, démocratique et sur un pied d'égalité, à la gouvernance tripartite de l'OIT.

Je voudrais renouveler mon engagement à travailler avec vous afin que l'Instrument d'amendement à la Constitution de 1986 puisse entrer en vigueur. Comme nous le savons, nous avons 125 États Membres qui ont désormais ratifié ou accepté l'Instrument. Il nous reste donc, j'allais dire seulement, trois ratifications de la part des «Membres ayant l'importance industrielle la plus considérable».

- Troisièmement, le Conseil d'administration examinera le cadre procédural nécessaire en cas de recours à la Cour internationale de Justice, l'article 37 de notre Constitution.
- Enfin, quatrièmement, nous avons deux discussions importantes sur les chaînes d'approvisionnement et sur l'économie des plateformes numériques. Ma récente mission au Ghana et en Côte-d'Ivoire, avec le ministre allemand du Travail et le ministre allemand de la Coopération économique et du Développement, a fait ressortir le potentiel de ces chaînes

d'approvisionnement et, en même temps, la nécessité d'intégration des clauses sociales pour un meilleur futur des chaînes d'approvisionnement.

## Présentation des Propositions de programme et de budget pour 2024-25

Conformément à la vision que j'ai déjà exposée, c'est un programme axé, globalement parlant, sur la justice sociale; organisé en huit résultats stratégiques et trois catalyseurs. Tous structurés autour des cinq blocs du programme mondial pour la justice sociale.

Le budget ordinaire proposé pour 2024-25 est de 854,7 millions de dollars des États-Unis. Cela représente ce que je qualifierais de modeste augmentation de 1,9 million de dollars par rapport au budget pour 2022-23, soit 0,2 pour cent en termes réels. Cette augmentation est nécessaire, entre autres:

- pour appuyer les travaux du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes, lesquels sont essentiels pour la modernisation du système normatif de l'OIT;
- ainsi que pour renforcer la capacité du Bureau en matière d'audit interne, de contrôle et de médiation.

En termes nominaux, le budget ordinaire équivaut à 894,3 millions de dollars des États-Unis, soit une augmentation, encore là en termes nominaux, de 39,6 millions de dollars, soit 4,6 pour cent. Une augmentation reflétant l'inflation, les fluctuations des taux de change et d'autres facteurs incluant un coût de 7 millions de dollars pour financer la Conférence internationale du Travail en 2024 et en 2025, en raison de l'indisponibilité des salles du Palais de Nations actuellement en rénovation.

Ces propositions budgétaires visent également à renforcer notre capacité technique sur le terrain, et à cet égard 3,1 millions de dollars supplémentaires seront alloués aux cinq programmes régionaux.

D'importantes modifications ont été apportées aux résultats stratégiques depuis novembre pour tenir compte de vos orientations lors du Conseil d'administration de novembre 2022.

L'une de ces modifications est l'inclusion d'un nouveau résultat stratégique – le numéro 5 –, dont l'objectif est de mettre en œuvre un programme porteur de changements en faveur de l'égalité des genres, l'égalité de traitement et l'égalité des chances pour toutes et pour tous.

Ensuite, le texte sur les catégories de population sujettes à la discrimination et l'exclusion a été revu. Sur ce point, permettez-moi de rappeler ce que j'ai dit lors du Conseil d'administration de novembre. L'OIT a le devoir de continuer sa lutte contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion; toutes les formes d'inégalité au travail, à l'encontre de tous les groupes, y compris les groupes les plus marginalisés et les plus vulnérables, et ce au niveau national, au niveau régional et au niveau global. Je l'ai dit au mois de novembre et je juge nécessaire de le réitérer.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, il va sans dire qu'il s'agit d'une question on ne peut plus clivante. C'est justement le moment où nous tous et toutes avons le devoir, j'oserais même parler d'obligation, d'œuvrer à la recherche d'une solution privilégiant le vivre ensemble. Le vivre ensemble, en fait, c'est cela le multilatéralisme.

En cette période trouble, où le système multilatéral est mis à mal, il nous faut éviter que le programme et budget soit pris en otage. L'OIT doit montrer la voie en abordant ces questions que je reconnais difficiles avec notre sens légendaire du compromis et du consensus.

Je vous remercie.